

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2023

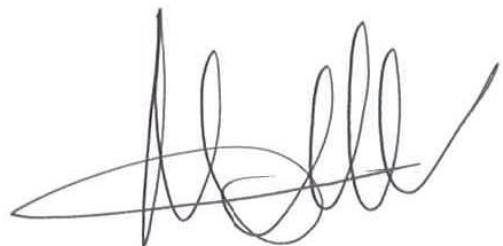
LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil communautaire s'est réuni le mardi 26 septembre 2023, à dix-huit heures trente, à la salle des fêtes de Nuits-Saint-Georges et a examiné les délibérations suivantes :

C/23/91	Retrait de la Communauté de communes du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNIA).
C/23/92	Convention avec Ingénierie Côte-d'Or Le Département (ICO).
C/23/93	Autorisation de signature de l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au Représentant de l'Etat.
C/23/94	Création d'un accueil de loisirs et restaurant périscolaire à Gevrey-Chambertin – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre.
C/23/95	Modification du temps de travail d'un emploi à temps non-complet – Service Assainissement.
C/23/96	Modification du temps de travail d'un emploi à temps complet – Ecole Intercommunale de Musique.
C/23/97	Modification du temps de travail d'un emploi à temps non-complet – Service Enfance.
C/23/98	Instauration d'une indemnité de salissure applicable aux salariés de droit privé rattachés à la convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000.
C/23/99	Modification du temps de travail d'un emploi à temps non-complet – CLAS.
C/23/100	Modification du temps de travail de 3 emplois permanents à temps non-complet – CLAS.
C/23/101	Modification du temps de travail de 4 emplois permanents à temps non-complet – Direction de l'action culturelle et sportive – Ecole de Musique.
C/23/102	Transformation d'un emploi permanent à temps non-complet – Direction de l'action culturelle et sportive – Ecole de Musique.
C/23/103	Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité et recrutement en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) pour la saison 2023-2024 – Direction Enfance Jeunesse.
C/23/104	Répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) entre la Communauté de communes et ses communes membres – Année 2023.
C/23/105	Fixation du montant définitif des attributions de compensation de taxe professionnelle – Année 2023.
C/23/106	Budget Eau DSP – Décision Modificative n° 1/2023.
C/23/107	Budget Eau Régie – Décision Modificative n° 1/2023.
C/23/108	Budget Assainissement Régie – Décision Modificative n° 1/2023.
C/23/109	Budget Déchets – Décision Modificative n° 1/2023.
C/23/110	Budget Principal – Décision Modificative n° 1/2023.
C/23/111	Rapport d'activités 2022 de la Communauté de communes.
C/23/112	Motion relative à l'opposition au transfert des pouvoirs de police de la publicité aux Maires.

Liste affichée le 02 octobre 2023.

Le Président,

Pascal GRAPPIN.